

БИЛАМУНРАКА Ҷ. Неромуссена

Компобилитё

09-05-1984

дог.  
пог. 11

BICAMUPAKA J. Népomuscène

C/O COMPREF KIBUNGO

19 AOUT 1988

Véhicule Personnel

Plaque: AB 43 92

PUISSANCE: 11 CV

Marque: PEUGEOT 504

Vu pour vérification approuvée

et imputation à l'article 18000150302

Facture n° 50 du 16/8/1988

FACTURE N° 09/84

Kigali, le 16/8/88

Le Gouvernement de la République rwandaise, Présidence

de la République, Service Central de Renseignements, doit à Monsieur BICAMUPAKA Jean Népomuscène la somme de QUATRE-VINGT-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT FRANCS RWANDAIS (88.458 FRW) pour avoir transporté à bord de son véhicule ci-haut décrit pour raisons de service, Monsieur NZALAMBA Anastase Responsable du SIEP à KIBUNGO, selon les dates et itinéraires ci-dessous détaillés, conformément aux ordres de missions et réquisitoire en annexe, soit une distance de 1.282 Kms à raison de 69 FRW le Kilomètre:

!	DATE	!	ITINERAIRE	!	DISTANCE PARCOURUE	!
!	02 avril 1984	!	KIBUNGO-RWINKWAVU-HOTEL AKAGERA-	!	127	!
!		!	KIBUNGO	!		!
!	04 avril 1984	!	KIBUNGO-RUSUMO(CHUTES)-KIBUNGO	!	134	!
!		!		!		!
!	07 avril 1984	!	KIBUNGO-RUSUMO(GATORE)-KIBUNGO	!	70	!
!		!		!		!
!	09 avril 1984	!	KIBUNGO-RWAMAGANA-RUSUMO(CHUTES)-	!	237	!
!		!	KIBUNGO	!		!
!	13 avril 1984	!	KIBUNGO-MUHAZI-RUKARA-KIBUNGO	!	174	!
!		!		!		!
!	18 avril 1984	!	KIBUNGO-MUGESERA-RWAMAGANA-MUHAZI-	!	135	!
!		!	KIBUNGO	!		!
!	19 avril 1984	!	KIBUNGO-RUSUMO-RUKIRA-KIBUNGO	!	171	!
!		!		!		!
!	03 mai 1984	!	KIBUNGO-KIGALI-KIBUNGO: 234	!	234	!
!		!	CIRCULATION EN VILLE: 10	!		!
!		!	TOTAL	!	1.282	!
!		!	O.P. 2068 du 11-11-88	!		!

Nous disons: 69 FRW x 1.282 = 88.458 FRW

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE-VINGT-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT FRANCS RWANDAIS (88.458 FRW).

Fait à KIBUNGO, le 09 mai 1984

POUR LE TRANSPORT COMPREF:

Le responsable du SIEP  
NZALAMBA Anastase

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
DES FINANCES  
Kigali, le 18 AOUT 1988  
VISA DU DIRECTEUR GENERAL DU  
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

LE BENEFICIAIRE:  
BICAMUPAKA Jean Népomuscène

NDUWAYEZE Augustin

Le Chef de l'Administration  
du personnel et Gestion  
BISHINGWE Apollinaire



Handwritten signature and date: 19/8/88



BICAMUPAKA J. Népomuscène  
C/O COMPREF KIBUNGO

Véhicule Personnel  
Plaque: AB 43 92  
PUISSANCE: 11 CV  
Marque: PEUGEOT 504

Vu pour vérification et pour  
et imputation à l'article 18100150302  
Inscrit sous poste n° 50 du 16/8/88.  
Kigali, le 16/8/1988.

Le Chef de Service des Finances  
Le Chef de Service des Services  
**FACTURE N° 09/84**

Le Gouvernement de la République rwandaise, Présidence de la République, Service Central de Renseignements, doit à Monsieur BICAMUPAKA Jean Népomuscène, la somme de QUATRE-VINGT-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT FRANCS RWANDAIS (88.458 FRW) pour avoir transporté à bord de son véhicule ci-haut décrit pour raisons de service, Monsieur NZARAMBA Anastase Responsable du SIEP à KIBUNGO, selon les dates et itinéraires ci-dessous détaillés, conformément aux ordres de missions et réquisitoire en annexe, soit une distance de 1.282 Kms à raison de 69 FRW le Kilomètre:

DATE	ITINERAIRE	DISTANCE PARCOURUE
02 avril 1984	KIBUNGO-RWINKWAVU-HOTEL AKAGERA-KIBUNGO	127
04 avril 1984	KIBUNGO-RUSUMO(CHUTES)-KIBUNGO	134
07 avril 1984	KIBUNGO-RUSUMO(GATORE)-KIBUNGO	70
09 avril 1984	KIBUNGO-RWAMAGANA-RUSUMO(CHUTES)-KIBUNGO	237
13 avril 1984	KIBUNGO-MUHAZI-RUKARA-KIBUNGO	174
18 avril 1984	KIBUNGO-MUGESERA-RWAMAGANA-MUHAZI-KIBUNGO	135
19 avril 1984	KIBUNGO-RUSUMO-RUKIRA-KIBUNGO	171
05 mai 1984	KIBUNGO-KIGALI-KIBUNGO: 254	254
	CIRCULATION EN VILLE: 10	
	<b>TOTAL</b>	<b>1.282</b>

Nous disons: 69 FRW x 1.282 = 88.458 FRW

CERTIFIE SINCERE ET VERITABLE ET ARRETE A LA SOMME DE QUATRE-VINGT-HUIT MILLE QUATRE CENT CINQUANTE-HUIT FRANCS RWANDAIS (88.458 FRW).

Fait à KIBUNGO, le 09 mai 1984

POUR LE TRANSPORT COMPREF DE L'INSPECTION GENERALE  
Le responsable du SIEP  
NZARAMBA Anastase

DES FINANCES  
18 MAI 1988  
Kigali, le

LE BENEFICIAIRE:  
BICAMUPAKA Jean Népomuscène

VISA DU DIRECTEUR GENERAL DU  
SERVICE CENTRAL DE RENSEIGNEMENTS

NDUWAYEZU Augustin

Le Chef de Service  
du personnel et Gestion  
BENNYWAYE Apollinaire



Présidence de la République  
~~Ministère de~~ *Rwandaise*

REQUISITOIRE  
=====

Le Transporteur *BIEAMUMPAKA Jean Néponmucène*  
résidant à *KIBUNGO* Préfecture de *KIBUNGO*  
est prié de transporter Monsieur (s) *NZARAMBA Anastase, Responsable*  
*du S.I.E.P. à KIBUNGO*  
.....  
..... (1)

Motif de voyage ; *Raisons de service*  
se rendant de *KIBUNGO* à *Divers endroits* (2)

Distance de *1.282* Km à *69* Frs le Km soit *88.458 Frs*

Arrêté à la somme de *Quatre-vingt-huit mille quatre cent*  
*cinquante-huit francs rwandais* (3)

Fait à *KIBUNGO* le *09 mai* 19*84*

- ~~Le Gestionnaire des crédits~~
- ~~Le sous-Gestionnaire des crédits~~ (4)
- Le comptable de Préfecture  
*HAKIZIMANA Daniel*



- (1) Qualification du fonctionnaire ou de l'agent.
- (2) Préciser l'endroit de départ et d'arrivée - ne pas omettre de mentionner entre parenthèses : aller - aller-retour.
- (3) Montant en toutes lettres.
- (4) Biffer la mention inutile.



ORDRE DE MISSION.-

Monsieur NZARARWA Anastase.....(1)  
 ;;; RESPONSABLE AU S.I.P. KIBUNGO.....(2)  
 est autorisé d'aller à R.W.I. NKAMAUU - Hôtel AKAGERA..  
 Pour raisons de service.....(3)  
 .....  
 Date de départ 2/4/84.....  
 Durée de mission une journée.....

Fait à; KIBUNGO, 2/4/84

Le Préfet de Préfecture

N.D.E. Z. E. Xavier (Nom et Prénom)

P.O. Préfet Gashingere

Visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu.



- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification du Fonctionnaire
- (3) Motif du déplacement

Arrivée le 2/4/84

Départ le 2/4/84

**HOTEL AKAGERA**  
~~.....~~  
**KIGALI**  
~~HOTEL AKAGERA~~  
 B.P. 1322  
**KIGALI**

Plément Lebera  
Reception Hotel Rema  
~~.....~~



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE KIBUNGO.

ORDRE DE MISSION.

Monsieur ... NZARAMBA Anastase ..... (1)  
..... responsable du S.I.E.P ..... (2)  
est autorisé d'aller à ... RUSUMO Chutes .....  
Pour ... raisons de service ..... (3)  
.....

Date de départ: le 04. avril. 1984

Durée de mission ... 01. jour .....

Fait à ... K. Kibungo ...; le 04. avril 1984

LE PREFET DE PREFECTURE DE KIBUNGO

Noms et Prénoms ... NDEZE Xavier ...

Visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu



- (1) Noms et Prénoms
- (2) Qualification
- (3) Motif de déplacement

Arrivé à ... RUSUMO .., le 04. avril 1984

Départ de ... RUSUMO .., le 04. avril 1984



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE KIBUNGO.

ORDRE DE MISSION.

Monsieur .. *NZARAMBA Anastase* .....(1)  
..... *Responsable de S.I.P.* .....(2)  
est autorisé d'aller à .. *RUSUMO (GATORE) - CHUTES* ..  
Pour .. *raison de service* .....(3)  
.....

Date de départ: le *07. avril 1984*  
Durée de mission .. *01. jour* ..  
Fait à .. *K. KIBUNGO* ..; le *07. avril 1984*  
LE PREFET DE PREFECTURE DE KIBUNGO  
Noms et Prénoms .. *N. E. E. Kanier* ..

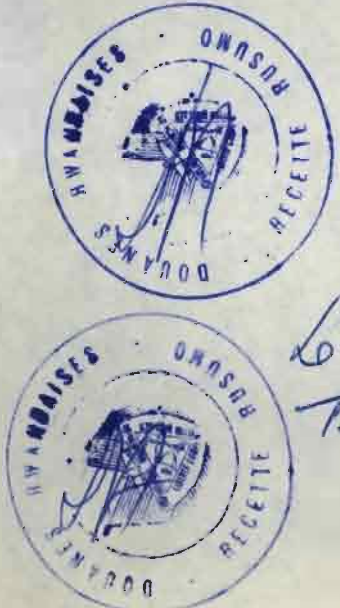


Visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu

- (1) Noms et Prénoms
- (2) Qualification
- (3) Motif de déplacement

Arrivé à .. *Rusumo* .., le .. *07.04.1984* ..

Départ de .. *Rusumo* .., le .. *07.04.1984* ..



*Arrivé  
Le Cadon  
TABARO Ananie.*



AR 4392

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE KIBUNGO.

ORDRE DE MISSION.

Monsieur .. *NZARAMBA Anastase* .....(1)  
..... *Responsable du S.I.E.P* .....(2)  
est autorisé d'aller à .. *RUSAUBANA, RUSUMO Chutes* ..  
Pour .. *raisons de service* .....(3)  
.....

Date de départ: le *09 avril 1984*

Durée de mission .. *01 jour* .....

Fait à .. *KIBUNGO* ..; le *09 avril 1984*

LE PREFET DE PREFECTURE DE KIBUNGO

Noms et Prénoms .. *A. K. K. K.* ..



Visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu

- (1) Noms et Prénoms
- (2) Qualification
- (3) Motif de déplacement

Arrivé à .. *Rusumo Ch.* .. le .. *09.04.84* ..

Départ de .. *Rusumo Ch.* .. le .. *09.04.84* ..



*de Leador LAZARO Ananie*



*Le Responsable du SIK  
Gna.*



AB 4392

ORDRE DE MISSION

Monsieur NZARAMBA Anastas  
 ..... Responsable du S.I.E.P.  
 est autorisé d'aller à MUHAZI - RUKARA  
 Motif du Voyage raison de service  
 Date de Départ est le 13 avril 1984  
 Durée de mission est de 01 jour du 13 au 13 avril 1984

L'intéressé devra utiliser le Véhicule personnel ou de service.

Fait à Kibungo, le 13 avril 1984

LE PREFET DÉLÉGUÉ PREFECTURE KIBUNGO

NDEZU

Visa de l'Autorité responsable ayant constaté l'Arrivée.

Arrivé à Muhazi le 13/4/1984

Arrivée à Rukara le 13/4/84

Départ de MUHAZI le 13/4/1984

Départ de Rukara le 13-4-84



AB 4392

REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE DE KIBUNGO.

ORDRE DE MISSION.

Monsieur NZARAMBA Anastase.....(1)  
.....Responsable du S.I.E.P.....(2)  
est autorisé d'aller à MUGESERA, RWAMAGANA MUHA 21  
Pour raisons de service.....(3)

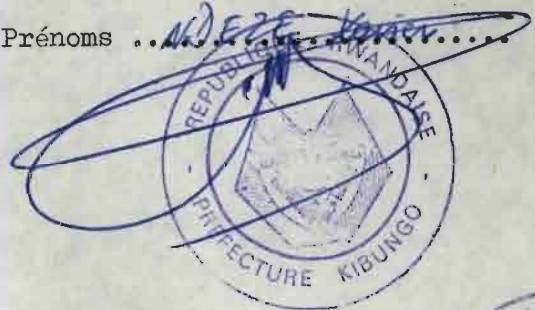
Date de départ: le 18 avril 1984

Durée de mission 07 jours.....

Fait à Kibungo.....; le 18 avril 1984

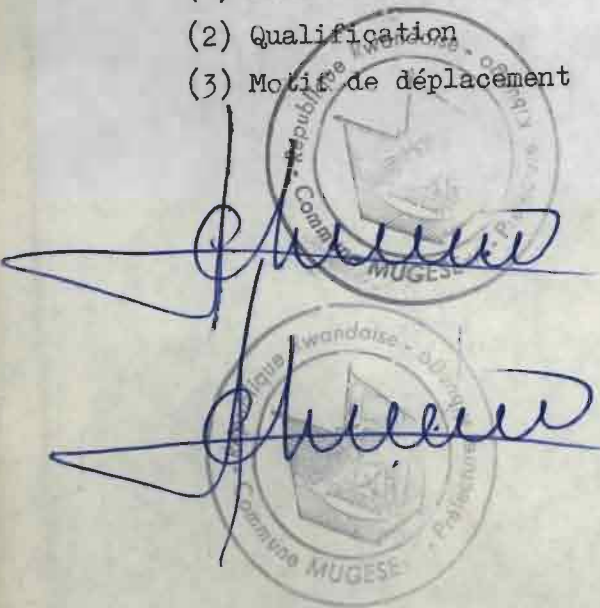
LE PREFET DE PREFECTURE DE KIBUNGO

Noms et Prénoms A. DEZ...



Visa de l'autorité responsable  
où l'agent s'est rendu

- (1) Noms et Prénoms
- (2) Qualification
- (3) Motif de déplacement



Arrivé à Kyamba....., le 18/4/1984

Départ de Kyamba....., le 18/4/1984





ORDRE DE MISSION.-


Monsieur *NSHARAMBA Amastar* .....(1)  
 ;;; .....(2)  
 est autorisé d'aller à *RUSUKO- RUKIRA* .....  
 Pour *une journée* .....(3)  
 Date de départ *19/4/84* .....  
 Durée de mission *une journée* .....

Fait à; *Ki. BUNGO 19/4/84*

Le Préfet de Préfecture

*N. D. L. Xavier* (Nom et Prénom)

Visa de l'autorité responsable  
à l'agent s'est rendu.

*[Signature]*  


- (1) Nom et Prénom
- (2) Qualification du Fonctionnaire
- (3) Motif du déplacement

Arrivée le *19/4/84*  
 Départ le *19/4/84*

*Rufino Chats*  


*[Signature]*  


*[Signature]*  


*[Signature]*  


Arrivé à RUKIRA  
le 19/4/84

Départ le 19/4/84

Véhicule AB 4392

ORDRE DE MISSION

Monsieur NZANZIZA ANASTASE (1)
est autorisé d'aller à KIGALI (2)
Pour raisons de service (3)
Date de départ 3/5/84
Durée de mission une journée

Fait à Kigali

Le Préfet de Préfecture

M. E. L. Kowira (Nom et Prénom)

P.O. si Préfet Gashingore Kabiza

Visa de l'autorité responsable
où l'agent s'est rendu.

- (1) Nom et Prénom
(2) Qualification du Fonctionnaire
(3) Motif du déplacement

Arrivée le 3/5/84
Départ le 3/5/84

Official stamps and signatures from the Prefecture of Gashingore, including the seal of the République Rwandaise and the Prefecture of Gashingore.